Diplôme Universitaire
Transmissions des entreprises

UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE
foad
FORMATION OUVERTE ET A DISTANCE

Maîtriser les instruments de la gestion du patrimoine, spécialité transmissions des entreprises

Pour qui ?

- Avocat, juriste souhaitant se spécialiser,
- Professionnels de la gestion du patrimoine,
- Étudiant en poursuite d'études.

Objectifs

- Etre capable de mettre en œuvre des stratégies d'optimisation fiscale et de transmission au travers de structures sociétaires,
- Maîtriser les modes de détention directe du patrimoine,
- Savoir analyser :
  - des clauses adaptant les régimes matrimoniaux aux besoins des époux,
  - des règles successorales et des techniques de protection du conjoint au travers des actes à titre gratuit et,
  - des règles essentielles de la fiscalité des revenus et du patrimoine.

Comment ça marche ?

- Un calendrier par formation assurant une progressivité dans l'apprentissage,
- Un accompagnement et un suivi personnalisés à distance pour chaque apprenant,
- Des échanges permanents entre apprenants et formateurs,
- Une plateforme facile d'utilisation et accessible 24h/24, 7j/7.

Niveau de recrutement | Bac +4 ou justifiant d'une expérience professionnelle
Durée | 1 an
Tarif | À partir de 2000€

Enseignements — Heures de cours 193h — Crédits 22

UE 1 - Les fondamentaux de la gestion du patrimoine

- Réglementation de l'activité,
- Les principes fondamentaux du patrimoine,
- Avantages matrimoniaux,
- Optimisation du patrimoine : Modes de détention directe du patrimoine,
- Droit patrimonial de la famille,
- Optimisation du patrimoine : techniques sociétaires,
- Fiscalité des revenus.

UE2 - Enseignements spécialisés - Transmission des Entreprises

- Techniques de transmission à titre onéreux,
- Techniques de transmissions à titre gratuit,
- Évaluation des entreprises,
- Droit des affaires.

Débouchés, carrières

Conseiller de banque privée, en gestion du patrimoine - Chargé de clientèle haut de gamme en banque ou compagnie d'assurance - Gestionnaire du patrimoine d'une compagnie d'assurance ou en libéral - Salarié d'une structure dédiée à la gestion de patrimoine - Collaborateur auprès d'une étude notariale ou d'un cabinet d'avocats, dans un département de gestion du patrimoine.

Renseignements

droitpatrimoine.foad@ut-capitole.fr

www.ut-capitole.fr/foad

www.ut-capitole.fr/foad